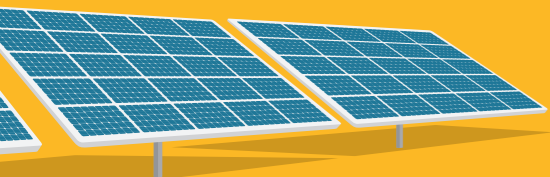


# COMMENT ME DÉFAIRE DE MES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES HORS D'USAGE ?





Les panneaux photovoltaïques, comme tout autres appareils électriques ou électroniques se recyclent. En Belgique, c'est l'organe de gestion **PV CYCLE Belgium** qui est responsable de la collecte et du traitement des panneaux hors d'usage.

Différentes options s'offrent à vous selon la quantité de panneaux dont vous avez à vous défaire ou que vous soyez, ou non, assujettis à la TVA.

Nous collectons en fonction de leur technologie les panneaux photovoltaïques classiques au silicium (mono et polycristallins) d'une part séparée des panneaux solaires CIS, CIGS et/ou CdTe d'autre part.

Des conditions spéciales ont été mises en place pour la collecte des technologies tel que les BIPV, les photovoltaïques laminés souples au silicium amorphe sur des lés d'étanchéité de différents types (bitume, synthétique, caoutchouc, systèmes bicouches ou monocouches), des tubes cylindriques revêtus des cellules CIGS, etc.

## COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL POUR VOUS ?

### Êtes-vous une personne privée ou une organisation sans numéro de TVA ?

Vous pouvez apporter vos panneaux photovoltaïques usagés aux points de collecte accessible au public. Ceux-ci accepteront les panneaux gratuitement aux conditions suivantes :

- ✓ uniquement pendant les heures de bureau ;
- ✓ uniquement aux points de collecte accessibles aux particuliers et/ou aux organisations non assujetties à la TVA ;
- ✓ uniquement pour une quantité représentant une installation photovoltaïque résidentielle ; les points de collecte s'engagent à accepter jusqu'à 20 unités.
- ✓ seuls les panneaux photovoltaïques usagés que vous avez produits sur le territoire belge ;
- ✓ uniquement des panneaux photovoltaïques complets avec toutes leurs pièces d'origine telles que le cadre et la boîte de jonction.

### Êtes-vous une organisation ou une entreprise disposant d'un numéro de TVA ?

Vous pouvez apporter vos panneaux photovoltaïques usagés dans des points de collecte permanents, accessibles uniquement aux professionnels. Ceux-ci accepteront les panneaux gratuitement aux conditions suivantes :

- ✓ uniquement pendant les heures de bureau ;
- ✓ uniquement aux points de collecte accessibles aux professionnels ;
- ✓ uniquement pour une quantité qui représente une installation photovoltaïque commerciale ; les points de collecte s'engagent à accepter jusqu'à 40 unités.
- ✓ seuls les panneaux photovoltaïques usagés que vous avez produits sur le territoire belge ;
- ✓ uniquement des panneaux photovoltaïques complets avec toutes leurs pièces d'origine telles que le cadre et la boîte de jonction.

**Remarque** : si vous proposez des panneaux solaires photovoltaïques incomplets, le point de collecte a le droit de vous les facturer, car nous facturons également le point de collecte dans cette situation.

Si un particulier et une organisation non assujettie à la TVA démontent et proposent plus de 20 unités, le particulier et l'organisation non assujettie à la TVA s'adresseront directement à l'organisme de gestion.

Les points de collecte enregistrés peuvent toutefois - de leur propre initiative - accepter également plus de 20 pièces.

Vous trouverez la liste des points de collecte accessibles au public sur le site <https://pvcycle.be/fr/collecte-2/apport-volontaire/>.

Les points de collecte enregistrés peuvent toutefois accepter - de leur propre initiative - plus de 40 unités.

Lors de la vente de nouveaux panneaux à des organisations assujetties à la TVA, les installateurs, distributeurs ou producteurs acceptent de reprendre au moins la même capacité totale de panneaux ou le même nombre de panneaux que ceux présents dans l'installation démontée (principe du un pour un).

## VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER DE GRANDES QUANTITÉS DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ?

Pour les grandes quantités, tel qu'un camion ou plusieurs mégawatts, provenant d'installations PV commerciales ou industrielles, nous vous invitons à remplir le formulaire de collecte via [www.pvcycle.be/fr/collecte-2/enlevement-sur-site/](http://www.pvcycle.be/fr/collecte-2/enlevement-sur-site/)



## DOIS-JE PAYER POUR ME DÉFAIRE DE MES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES USAGÉS ?

En Belgique, le système est financé par une contribution environnementale prélevée sur chaque panneau mis sur le marché, et répercutée jusqu'au client final. La collecte est donc gratuite à condition qu'aucun composant essentiel ne manque et/ou que les panneaux photovoltaïques usagés ne contiennent pas d'autres déchets.

Le montant actuel de cette « contribution environnementale PV » peut être consulté sur notre site web. ([www.pvcycle.be/fr/contribution-pv/](http://www.pvcycle.be/fr/contribution-pv/)).

**Si vous avez des questions ou des doutes sur ce qu'est un panneau photovoltaïque, vous pouvez toujours nous envoyer des photos ou nous contacter via [operations@pvcycle.org](mailto:operations@pvcycle.org).**

## QUI EST PV CYCLE BELGIUM ?

PV CYCLE BELGIUM est l'organe de gestion établi sous la forme d'une association sans but lucratif (asbl) par les fédérations sectorielles suivantes :



PV CYCLE BELGIUM asbl a transféré la mise en œuvre de l'obligation de reprise à PV CYCLE aisbl, qui est la principale organisation chargée d'organiser l'enregistrement légal et le principal prestataire de services pour la collecte et le traitement des déchets de tous les types de panneaux photovoltaïques.

La stratégie et toutes les décisions importantes sont toujours prises par le Conseil d'Administration de PV CYCLE BELGIUM asbl.

PV CYCLE BELGIUM a.s.b.l.  
Bvd. Brand Whitlock 114/5  
1200 Bruxelles- Belgique  
T. +32 (0)2 880 72 60  
E. [belgium@pvcycle.org](mailto:belgium@pvcycle.org)  
W. [www.pvcycle.be](http://www.pvcycle.be)

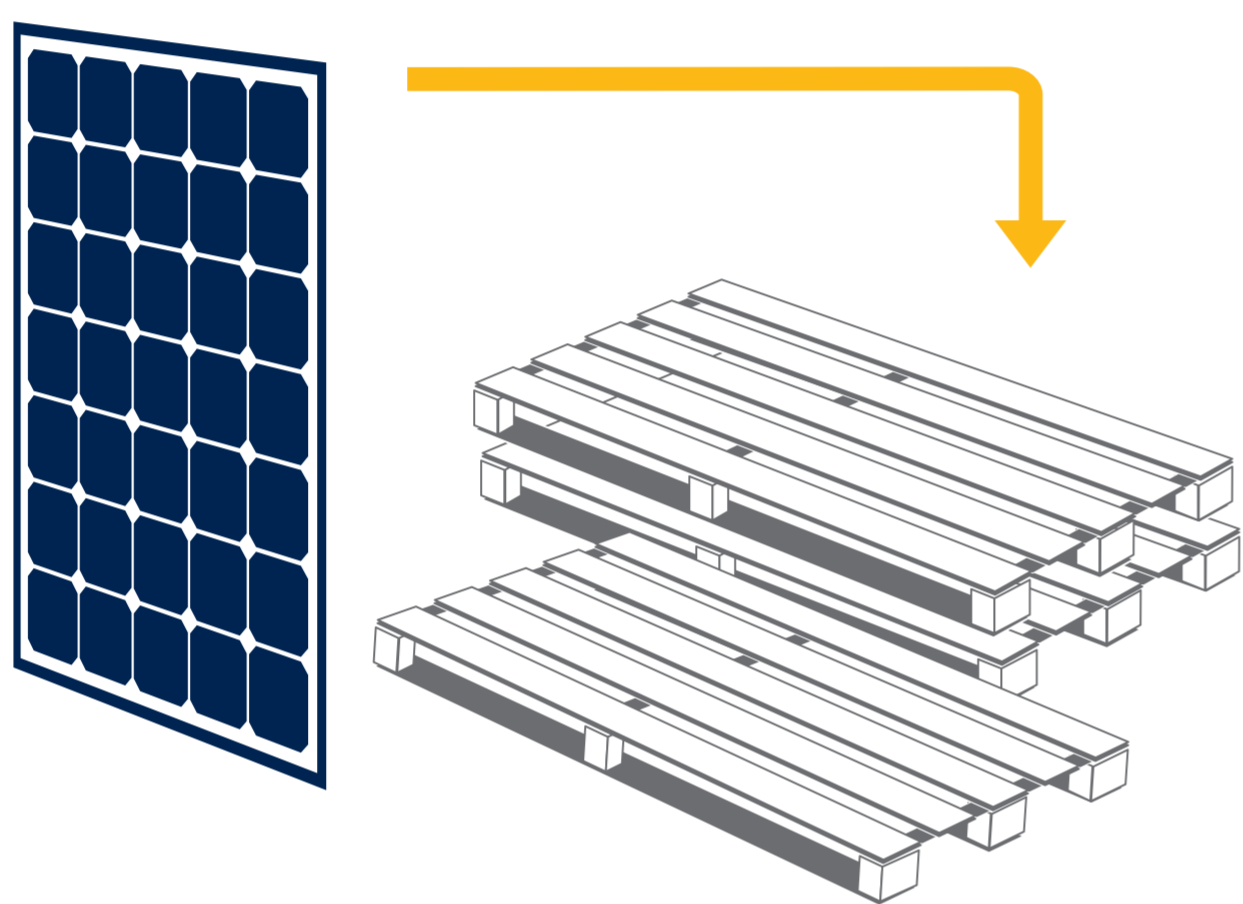


# CONSIGNES DE COLLECTE

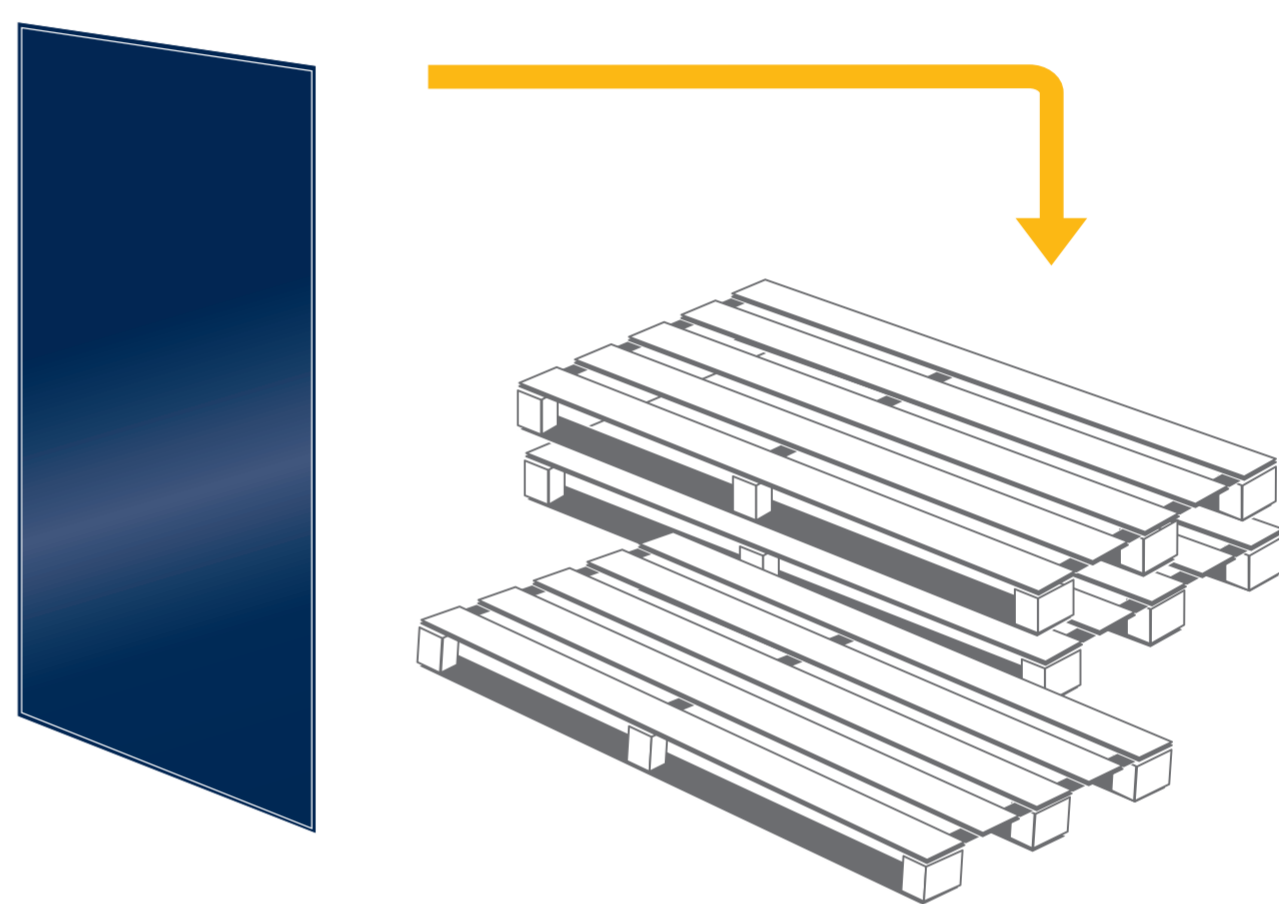
## pour panneaux solaires photovoltaïques

Placez les panneaux sur palette en prenant soin de les séparer par technologie

### PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SILICIUM (mono, poly cSi, aSi, $\mu$ Si)



### PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES CIS, CIGS, CDTE



### INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



Les panneaux solaires photovoltaïques sont lourds, encombrants et peuvent se briser. Une fois démontés et stockés, les panneaux solaires peuvent encore produire de l'énergie.

Il est donc recommandé d'empiler le panneau solaire sur le dessus de manière à ce que la face arrière soit visible.

*Chaussures de sécurité*



*Gants*



*Lunettes de sécurité*



*recommandées*

### SONT REFUSÉS ...



Appareils avec  
cellules solaires  
intégrées



Panneaux  
solaires  
thermiques

